



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 17 juillet 2023 à 19h00, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents à cette visioconférence:

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Michel Houde	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5

Est absente :

Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6
----------------------------------	---------------------

Est aussi présente :

Madame Monique Mercier, Directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

0.1 Adoption de l'ordre du jour

100 Administration générale

- 1.1 Embauche au poste de réception
- 1.2 Embauches au service des travaux publics
- 1.3 Service comptable
- 1.4 Vente d'immeuble par soumission publique

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2023-07-136

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil tenue ce 17 juillet 2023 soit ouverte à 19h en présence de 11 personnes.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2022-07-137

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénomme et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 17 juillet 2023 soit adopté tel que déposé par la directrice générale adjointe, Madame Monique Mercier.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

2023-07-138

EMBAUCHE AU POSTE DE RÉCEPTION

CONSIDÉRANT QUE le poste de secrétaire-réceptionniste est vacant depuis le 19 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une lettre d'intérêt et le curriculum vitae d'une personne intéressée par ce poste et qui présente les qualifications nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe et le maire ont rencontré la candidate pour discuter des conditions de travail;

CONSIDÉRANT QUE la candidate, Madame Kim Lacroix Lacaille est disponible pour combler le poste dès le 14 août 2023;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

QUE le Conseil demande à la directrice générale adjointe de faire les démarches nécessaires à l'embauche de Madame Kim Lacroix Lacaille au poste de secrétaire-réceptionniste;

QUE l'horaire de travail sera de 35 heures par semaine du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00;

QUE le salaire soit établi en fonction de l'expérience de la candidate pertinente au poste à combler;

QU' une période de probation de 3 mois est établie afin de s'assurer que l'employée réponde aux attentes de la direction et du Conseil, ainsi qu'aux exigences du poste;

QU' au terme des 3 mois de probation, le Conseil devra confirmer les conditions d'emploi par un contrat de travail entre les 2 parties.

ADOPTÉE

2023-07-139

EMBAUCHES AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU' au budget 2023 de la municipalité, il était prévu 4 employés journaliers et qu'en ce moment il n'y a que 2 employés pour satisfaire aux tâches des travaux publics;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- CONSIDÉRANT QU' il y a eu un affichage de poste et que 2 candidats ayant présenté leur curriculum vitae présentaient les qualifications requises;
- CONSIDÉRANT QUE ces 2 candidats sont toujours intéressés et que la municipalité désire combler les postes vacants aux travaux publics afin de finaliser les travaux prévus durant la saison estivale;
- CONSIDÉRANT QUE les candidats, Messieurs Jérôme Dénomé et André Parker sont disponibles pour débiter dès à présent;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénomé et unanimement résolu :
- QUE le Conseil demande à la directrice générale adjointe de faire les démarches nécessaires à l'embauche de Messieurs Jérôme Dénomé et André Parker au poste de journalier aux travaux publics;
- QUE l'horaire de travail est de 40h par semaine du lundi au vendredi selon l'horaire prévu au service des travaux publics;
- QUE le salaire soit établi en fonction de l'échelle salariale en vigueur.

ADOPTÉE

2023-07-140
SERVICE COMPTABLE

- CONSIDÉRANT les besoins de la Municipalité au niveau du suivi de la comptabilité municipale dans la situation actuelle;
- CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe pour accomplir efficacement toutes les tâches qui lui sont demandées aura besoin d'un support ponctuel en comptabilité et au niveau des dossiers en cours;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait une recherche de prix pour un tel service soit :

Services comptables Michaud	68\$/heure support en comptabilité 110\$/heure budget et fin d'année
Gestion K	125\$/heure support en comptabilité
RCSM inc	105\$/heure

- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et majoritairement résolu :

Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille vote contre cette résolution.

- QUE le Conseil confie le mandat à Services comptables Michaud pour une aide ponctuelle en comptabilité et pour le suivi des dossiers en cours et si nécessaire pour la confection du budget 2024.

ADOPTÉE



2023-07-141

VENTE D'IMMEUBLE PAR SOUMISSION PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mis en vente un immeuble par soumission publique, soit la propriété connue sous la désignation de lot 4 990 758, cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, province de Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions, soit une par dépôt au comptoir de la municipalité le 10 juillet 2023 à 10h36 et une deuxième par Xpresspost reçu au comptoir postal de Blue Sea le 7 juillet 2023 à 11h14;

CONSIDÉRANT QUE la 2^e soumission a été récupérée après l'ouverture publique des soumissions, soit le lundi 10 juillet à 15h, un avis juridique sur la validité de la soumission a été demandé;

CONSIDÉRANT QUE selon l'avis du conseiller juridique, il serait préjudiciable à la municipalité de ne pas considérer la 2^e soumission reçue, puisque le suivi de l'envoi indique que la soumission était bien arrivée avant l'heure d'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, soit :

Carrière Clément Tremblay et fils inc	25 100\$
Jonathan Jacques Labelle, Catherine Simard et Charles Simard	33 000\$

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénomme et unanimement résolu :

QUE le Conseil procède à la vente du 447 chemin du Lac-Long (lot 4 990 758) au soumissionnaire le plus avantageux pour la municipalité, soit la soumission de 33 000\$ de Jonathan Jacques Labelle, Catherine Simard et Charles Simard;

QUE tous les frais inhérents à cette transaction soient à la charge de l'acquéreur (arpentage, frais de transfert de propriété, etc.);

QU' une fois accepté par résolution, l'acquéreur sera lié par la présente offre et devra prendre les arrangements nécessaires pour le transfert dans un délai de 60 jours;

QUE Monsieur Laurent Fortin, maire et Madame Monique Mercier, directrice générale adjointe soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Blue Sea tous les documents nécessaires pour compléter ce dossier.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Période de questions

2023-07-142
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 17 juillet 2023, soit close à 19h28.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Monique Mercier
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Madame Monique Mercier, directrice générale adjointe de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2023.

Monique Mercier
Directrice générale adjointe